



## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT du mardi 14 février 2017

Réuni en séance ordinaire, le Conseil d'Etablissement s'ouvre à 18h05.

Le secrétariat de séance est assuré par M. Burlotte, représentant des parents et M Thouvenin, proviseur adjoint

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer valablement. (Feuille d'émargement en **annexe n°1**). La présidente soumet le compte rendu de la séance du 19 octobre 2016 à l'approbation des membres du conseil. Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

Un conseiller consulaire fait part de questions qu'il souhaiterait voir traiter. Il lui est répondu qu'elles le seront dans le déroulé normal de l'ordre du jour

Après proposition d'ajouts ainsi que d'une question diverse présentée par les représentants des parents, l'ordre du jour est modifié comme suit :

### Ordre du jour

1. Calendrier scolaire 2017-2018,
2. Aménagement du calendrier 2016 – 2017 concernant la journée du 8 mars 2017
3. Postes d'expatriés pour 2018-2019,
4. Projets de voyages scolaires avec nuitées,
5. Bilan des instances ayant précédé le C.E. (Conseils des deux écoles primaires, conseil du secondaire, CVL, CHS, commission restauration et commissions de dialogue sociale),
6. Affaires financières :
  - a. révision du montant des droits de scolarité 2017-2018,
  - b. modification du règlement intérieur des personnels recrutés locaux,
  - c. compte financier 2016,
7. Sécurité :
  - a. Travaux réalisés en 2016 et à venir,
  - b. Subvention de l'AEFE
8. Informations diverses
  - a. Bilan de la visite de M. le Directeur de l'AEFE du 29 au 31 janvier sur les trois sites de scolarisation à Moscou,
  - b. Le point sur le dossier d'extension du site de Milioutinski suite à cette mission et au comité de pilotage réuni à l'ambassade le 31 janvier
  - c. Information sur l'expérimentation clients légers
  - d. Projet de convention avec le lycée Lakanal
9. Questions diverses

Ainsi modifié, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des présents.

On rappelle le règlement intérieur du conseil qui limite la durée des débats à 2h30.

### 1. Calendrier scolaire 2017 -2018

Mme le proviseur présente ce point en précisant que l'envoi de plusieurs propositions en amont du conseil a permis la réflexion collective au sein des différentes composantes de la communauté scolaire afin de trouver la meilleure proposition dans l'intérêt des élèves. Elle rappelle le cadre réglementaire dans lequel s'inscrit cette réflexion (calendrier national du MEN - article L 521-1 code de l'éducation -, circulaire l'AEFE en date du 7.02.17, contraintes propres à la ZECO et aux deux villes : Moscou et St Pétersbourg) et les contraintes de l'exercice).

On étudie d'abord la proposition de calendrier proposée par l'équipe de direction (appelée proposition n°1, en annexe 2). On étudie ensuite la proposition n°2 bis des enseignants qui est presque identique à deux exceptions : la période de travail de janvier-février dure 7 semaines, les congés de printemps sont réduits à 10 jours. Ainsi la sortie des élèves et des enseignants serait fixée au vendredi 29 juin. Après des

échanges et interventions de toutes les composantes de la communauté, le proviseur propose de passer au vote. Un représentant des personnels du premier degré demande à ce que le vote se fasse à bulletin secret. On distribue des bulletins de vote et la proposition n°1 est soumise au vote. Suite au dépouillement, on enregistre le résultat ci-dessous :

Votants : 21	Pour : 15	Contre : 4	abstentions : 2
--------------	-----------	------------	-----------------

**La proposition n°1 est acceptée par 15 voix sur 21.**

La proposition de calendrier qui vient d'être approuvée sera soumise à la validation de l'IEN.

## **2. Aménagement du calendrier 2016 – 2017 : journée du 08 mars**

Pour rappel, lors du Conseil d'établissement de février 2016, il avait été demandé de ne pas déclarer férié le 8 mars 2017 (au moment où nous arrêtons le calendrier 2016-2017) afin d'éviter les absences prolongées au retour des congés d'hiver. En revanche, il avait été accordé de proposer de libérer ce 8 mars 2017 à l'occasion du conseil d'établissement de février 2017. La question du respect de cette fête très suivie en Russie (et à l'Ambassade de France) est donc posée. On précise que cette question ne se posera pas en 2017-2018 puisque le calendrier qui vient d'être approuvé inclut ce jour férié.

Les représentants des parents d'élèves disent ne pas être particulièrement favorables à cette mesure qui vient tard dans l'année et dont l'information sera donnée également tardivement.

Un représentant des élèves demande si c'est férié à l'Ambassade. La réponse est positive. Il dit aussi que c'est l'occasion pour les parents qui ne travaillent pas ce jour-là de profiter des enfants.

Sachant que le 8 mars fait partie des jours fériés reconnus comme inclus dans le calendrier de travail, validez-vous la proposition consistant à le déclarer férié ?
--

Par 11 voix pour sur 21 votants, le 08 mars est déclaré férié. Les familles et personnels en seront informés sans délai.
--

## **3. Postes d'expatriés pour 2018-2019**

Concernant la carte des emplois des personnels expatriés pour 2018-2019, (puisque que ce tableau s'établit toujours à N+1) et en vue du Comité technique de l'Agence qui se tiendra en juin 2017, le conseil d'établissement ne propose aucun changement et souhaite le maintien des 6 postes (4 postes de direction, 1 poste de maître formateur et 1 poste d'EEMCP2).

Approuvez-vous la carte des emplois des expatriés pour 2018-2019 ?
--

votants 21	oui : 21	non : 0	abstentions : 0
------------	----------	---------	-----------------

Au sujet des postes mais concernant cette fois les postes de résidents en 2017-2018, nos demandes d'octobre 2016 ont été prises en compte à l'exception du poste de Professeur des écoles Résident à St Pétersbourg qui restera à St Pétersbourg. Le nombre de postes de résidents est donc inchangé pour la prochaine rentrée.

La représentante de la liste 2 des personnels du 1<sup>er</sup> degré demandent si les deux postes de PE actuellement occupés par des résidents (et transformés : l'un en poste de résident d'espagnol et l'autre, en poste de directeur adjoint résident) seront des postes qui seront occupés par des enseignants en contrat local. Le proviseur répond oui pour une classe et demie seulement puisque le poste est actuellement à mi-temps. On note que le poste de Saint Pétersbourg aurait pu être fermé sans être nécessairement ouvert à Moscou. Le représentant de la liste 1 des personnels du 1<sup>er</sup> degré confirme qu'il comprend la demande de poste résident en espagnol pour le 2<sup>nd</sup> degré et qu'il a soutenu cette demande. On observe que le pourcentage de résidents à Moscou est relativement élevé. Un représentant de la liste 1 des personnels du 2<sup>nd</sup> degré souhaite attirer l'attention sur les difficultés de recrutement de personne en contrat local du fait des difficultés croissantes pour obtenir un visa.

## 4. Projets de voyages scolaires avec nuitées

Ce point est présenté par le proviseur adjoint qui précise qu'il va proposer un nouveau projet de voyage. Il s'agit du déplacement de l'équipe des 5 élèves sélectionnés pour représenter l'établissement à la finale régionale d'Ambassadeurs en herbe à Bruxelles. Ces élèves seront accompagnés par Mme Ortiz, professeur d'histoire-géographie. Dates : Départ le mercredi 05 avril et retour le vendredi 07 avril. Le déplacement se fera en avion. Le concours a lieu le jeudi 06 avril et réunira 8 équipes. L'hébergement se fera au Country House - Best Western de Bruxelles pour toutes les équipes. La participation maximale qui sera demandée aux familles est de 350 euros. Il s'agit de couvrir le vol international AR et la nuit du 06 au 07 avril.

Le proviseur adjoint donne ensuite la parole à Mme Ortiz qui présente le volet pédagogique du projet et on passe au vote.

Approuvez-vous le projet de séjour pédagogique avec nuitées Ambassadeurs en herbe :

Votants : 21      oui : 21      non : 0

Demande du Consul général : Il s'agit d'un déplacement temporaire (moins de 3 mois) hors du pays de résidence : il est vivement recommandé que les professeurs s'inscrivent sur le site Ariane (site du centre de crise) pour être dans la liste de diffusion des éventuels messages d'alerte.

## 5. Bilan des instances ayant précédé le C.E.

### a. bilan du Conseil d'école à Moscou :

Point présenté par M. Pelon, directeur des classes primaires.

Le second Conseil de l'Ecole s'est déroulé le 08 février dernier. Il a permis d'aborder plusieurs points :

1. Le calendrier scolaire pour avis consultatif
2. Bilan du voyage scolaire des CP
3. Point sur les certifications Delf Prim' et Cambridge
4. Fête de fin d'année
5. Questions diverses

### b. bilan du Conseil d'école à St Pétersbourg

1. Organisation générale
2. Point pédagogique
3. Point communication : le dynamisme et l'implication sans limite de l'équipe pour développer l'école sont à souligner
4. Point partenaires : la 2<sup>ème</sup> Convention de partenariat pédagogique a été signée avec l'école le 09/02/17

### c. Bilan du conseil du secondaire

Point présenté par le proviseur adjoint

Le Conseil du Second degré s'est réuni le mercredi 08 février et a développé les points suivants :

1. Les dernières visites : bac ZECO et Directeur AEFÉ
2. Organisation / calendrier des examens avec un point dématérialisation
3. Bilan vie scolaire : DST- AEL – CVL – Prévention
4. Poids des cartables et numérique
5. Bilan visite Mme Dugué – COP SORES
6. Echange avec le lycée du Parc : bilan et perspectives
7. Projet d'échange avec le lycée Lakanal
8. Calendrier période février-juin
9. Questions diverses

### d. Bilan du CVL et AEL

Un bilan de fonctionnement est présenté par Valentin Mourdarian, représentant des élèves.

Le CVL s'est réuni sept fois depuis les élections mais son activité est quotidienne.

Le CVL se veut force de proposition et porte-parole des élèves.

#### Formations :

Les membres du CVL ont eu l'opportunité de bénéficier de diverses formations :

- initiation aux premiers secours par l'infirmière de l'établissement

- information concernant l'élaboration du budget d'un établissement en gestion directe comme le lycée français de Moscou.

#### Projets réalisés

- Journées de l'accueil des nouveaux (avec l'AEL):
- Tutorat entre 3<sup>ème</sup>
- ISIC : la carte ISIC est la seule carte étudiante internationale reconnue qui sert à prouver le statut d'étudiant dans le monde entier
- Rencontre avec M. Bouchard, Directeur de l'AEFE (avec l'AEL) : Les élèves ont pu rencontrer M. Bouchard et présenter les actions menées au sein du Lycée ainsi que leurs participations aux événements organisés par l'AEFE : Ambassadeurs en herbe, Jeux internationaux de la jeunesse, soutien à la candidature de Paris.

#### Projets futurs:

- Café Littéraire
- Semaine des langues (avec l'AEL)
- Inter-CVL à Budapest (30 et 31 Mai) : cette rencontre réunira tous les vice-présidents des CVL de la Zone Europe Centrale et orientale (ZECO) afin de mettre en place des projets communs.

Association des élèves du lycée, communément appelée « maison des lycéens ».

Elle se donne pour mission de développer la vie sociale, solidaire et culturelle du lycée.

Les projets menés cette année :

**Projets « solidaires » :** Soutien à l'IMC (institut médical, recherche sur les maladies du cerveau) et au Samu social, journée de tutorat inter-niveaux. Un élève de seconde fait cours à une classe de 6ème (en étroite collaboration avec l'enseignant).

**Projets festifs, conviviaux :** Une rose pour la Saint-Valentin, accueil nouveaux élèves, correspondants...présentation du réseau AEFE, Bal de promo, projet conjointement organisé avec l'association des parents d'élèves. Thème de cette année : « Année folles » Réunit 200 élèves de la classe de troisième à la Terminale et des anciens élèves.

#### **Identité LFM.**

**Renforcement de l'idée d'appartenance à l'AEFE, au LFM :** Tenues de sport aux couleurs du LFM, communication, design, commandes...

Une nouveauté cette année : vente auprès des primaires.

#### **e. Commission Restauration :**

Monsieur le Directeur Administratif et Financier a réuni le 28 novembre dernier la première Commission Restauration de l'année scolaire 2016-2017. Des représentants de l'administration, des enseignants, des parents d'élèves, des élèves, mais également de la SODEXO, prestataire en charge de ce service, ont participé à cette commission. A cette occasion, les sujets suivants ont été abordés : l'analyse des repas de la période écoulée (bilan qualité journalier), l'examen, la modification, la validation des menus proposés par le prestataire. Les très nombreux échanges ont permis de mettre en avant les points positifs, mais également de faire des propositions d'axes de progrès de ce service. Enfin, la SODEXO a conclu la réunion en présentant les animations et les temps forts du trimestre concernant le service de restauration.

Il a été convenu que la commission se réunirait une fois par trimestre, afin de faire le point sur les mesures mises en place pour l'amélioration du service aux usagers. La prochaine commission se réunira donc le 13 mars 2017.

#### **f. Commission Hygiène et Sécurité :**

Le Directeur Administratif et Financier, a réuni le 20 décembre dernier la première commission hygiène et sécurité de l'année scolaire 2016-2017. Des représentants de l'administration, des enseignants, des parents d'élèves et des élèves étaient présents à cette commission.

Les points suivants ont été abordés : bilan des 3 exercices de « mise à l'abri », ainsi que des 3 exercices d'« évacuation incendie ».

Ensuite, le Directeur Administratif et financier a fait le point sur les différents travaux de sécurité à réaliser au cours de l'année 2017 (notamment la pose de films anti-blast sur les fenêtres de Milioutinski et de l'IDF, la sécurisation de la grille latérale et de la porte livraison à Milioutinski, la pose de « brise-vue » à l'IDF, l'installation de dispositifs d'alerte confinement sur les quatre sites et l'amélioration du système d'alerte incendie existant à Ivan Bounine.

A St Pétersbourg, on doit également sécuriser une porte de service.

Enfin, des questions diverses ont été débattues : l'installation de téléphones (uniquement à usages internes) à chaque étage de l'école Ivan Bounine ; la maintenance du site d'Ivan Bounine (contrat avec la société KO VOSTOK) ; la réparation de la fuite d'eau sur le toit du gymnase de l'IDF, les problèmes de chauffage au 6<sup>ème</sup> étage de l'IDF qui donneront lieu à des travaux à la fin de la période de chauffe, la rénovation du parquet du gymnase de l'IDF (à étudier pour les grandes vacances) et la mise à disposition de téléphones portables pour les enseignants pour les sorties scolaires (refus de l'administration).

**g. Commissions de Dialogue Social.**

Le proviseur a réuni le 19 décembre 2016 la Commission de Dialogue Social du lycée. Pour cette séance extraordinaire, un point unique est présenté à l'ordre du jour : étude de « l'indemnité de majoration » versée aux TNR (dans le cadre du RI). Après analyse de cas concrets et échanges, il avait alors été convenu – à l'unanimité des présents – d'ajouter deux lignes spécifiques aux TEN à la grille actuelle des salaires. Cela permettait d'afficher une progression lisible pour tous. Cette proposition, soumise à l'AEFE, n'a pas été validée.

Une nouvelle commission de dialogue social a été réunie le 7 février dernier, afin de valider les propositions de modification du RI et de traiter des questions diverses. L'AEFE n'ayant pas validé en l'état la proposition relative à la création de deux lignes supplémentaires dans la grille de rémunération des recrutés locaux, **ce point sera réexaminé à l'occasion d'une prochaine réunion de dialogue social fixée en avril prochain.**

Cependant, des modifications du RI sont maintenues : à l'article 20.12, le montant de l'indemnité d'encadrement des élèves d'un enseignant du 1<sup>er</sup> degré est fixé 8 696 Roubles/mois versée sur 10 mois pour un service complet et ce, à compter du 01/09/2016. A l'article 22, le mot « majoration » est remplacé par le mot « technicité ».

Des questions diverses ont été abordées : attribution éventuelle d'une aide financière relative aux frais de scolarité à destination des Personnels de Droit Local souhaitant scolariser leurs enfants au lycée ; sur les pertes de salaires en cas d'absence pour maladie ; dénomination des représentants des personnels sur le PV des différentes commissions et conseils ; rétribution des heures supplémentaires effectuées par certains personnels lors de la venue du directeur de l'AEFE ; aide à la formation (autre que professionnelle) pour les assistants d'éducation et sur une assurance couvrant les personnels d'éducation en cas d'accident matériel ou corporel pendant leur service.

## **6. Affaires financières**

Le proviseur donne la parole à M. Bérenger- Boyeldieu, DAF

**a. Révision du montant des droits de scolarité 2017-2018**

Depuis 2015, les familles qui paient en roubles ont subi une hausse significative de leurs frais de scolarité, du fait d'un rouble faible. Il a donc été acté pour l'exercice 2016-2017 de limiter à une augmentation symbolique (+1,5 %) des frais de scolarité, tant sur Moscou, que St Pétersbourg.

En dépit d'une conjoncture un peu plus favorable localement aux familles, il a été décidé de contenir cette année encore la hausse des écolages sur Moscou (+2,5%), alors que le taux prévisionnel d'inflation pour la Russie est de (5,9 % - Source OCDE). Pour Saint Petersburg, c'est une baisse de -20% qui sera appliquée afin de donner un signal très fort aux familles potentiellement intéressées qui souhaiteraient inscrire leurs enfants.

**b. Modification du règlement intérieur des personnels recrutés locaux :**

Suite aux différentes commissions de dialogue social, il est proposé les modifications du règlement intérieur des personnels recrutés locaux indiquées au point 5, ci-dessus (article 20.12, et article 22).

**c. Compte financier 2016 :**

L'exécution budgétaire 2016 a été favorisée par un cours du rouble particulièrement bas. Le budget initial 2016 avait été construit sur une parité d'un euro = 64 roubles. Il s'est avéré que son cours a été de 1 euro pour 74 roubles en moyenne pondérée. D'où un résultat plus que confortable pour l'établissement et ce, malgré la contribution exceptionnelle d'un million d'euros versée au budget de l'Agence.

Les données du compte financier 2016 sont donc les suivantes :

Dépenses de fonctionnement = 7 643 508,67 €

Recettes de fonctionnement = 8 570 408,02 €

Soit un résultat de fonctionnement de = + 926 899,35 €

Variation du fonds de roulement = + 995 520,49 €

D'où un fonds de roulement au 31/12/2016 = 8 027 594,95 €

Avec un disponible sur fonds de roulement = + 6 722 039,49 € (pour le projet d'extension)

## 7. Sécurité

### a. Bilan des travaux de sécurisation 2016 :

#### ▪ Site Milioutinski :

Mise en place de carte d'identification pour les élèves ;

Mise en place de gâches électriques sur les portes en verre (SAS entrée et accès cour).

#### ▪ Site Ivan Bounine :

Mise en place d'une clôture « brise vue » ;

Mise en place d'une loge gardien à l'entrée du site ;

Mise en place de carte d'identification pour les responsables légaux des enfants.

#### ▪ Travaux à prévoir en 2017 :

Mme le Provisur indique que ces travaux sont régulièrement programmés car elle est consciente également des efforts financiers des familles pour le moyen terme. Un conseiller consulaire demande le calendrier pour les brises-vues à l'IDF car « on aurait déjà perdu quatre mois ». Le proviseur répond que la décision a été prise le 24 janvier en réunion présidée par Monsieur le Ministre Conseiller. Il n'y a pas de frein du point de vue du lycée mais ce bâtiment accueille plusieurs ministères, et il faut prendre en compte les contraintes des riverains. Le Consul Général confirme qu'au conseil de sécurité de novembre, rien n'avait été acté. La décision formelle a effectivement été prise à l'occasion d'une réunion présidée par M le Ministre Conseiller, le 24 janvier. Les représentants de parents regrettent que cela prenne du temps. Le DAF informe que la procédure suit son cours et que des rendez-vous ont été pris avec les riverains. Le matériau à utiliser est identifié et le devis est prêt.

La représentante de la liste 2 des personnels du 1<sup>er</sup> degré demande si ces travaux de pose de brise vue couteront 150 000 €, soit la totalité de la subvention AEFÉ. Le proviseur répond que non car les devis déjà en notre possession sont de l'ordre de 90 000 € (avec des matériaux proches de ceux de l'Ambassade).

### b. Subvention de l'AEFE :

Comme indiqué lors du vote du budget en octobre dernier, l'AEFE a inscrit une subvention de 150 000 € pour des travaux de sécurité à réaliser au lycée A. DUMAS. Cette subvention pourra bien entendu être utilisée dans son intégralité, voir être abondée si nécessaire. C'est un effort important de la part du siège de l'AEFE, effort qui s'inscrit, de surcroît, dans un contexte budgétaire contraint.

## 8. Informations diverses

### a. Bilan de la visite de M le Directeur de l'AEFE à Moscou du 29 au 31 janvier, sur les trois sites de scolarisation à Moscou.

M. Bouchard, directeur de l'AEFE, est venu à Moscou les 30 et 31 janvier 2017, avec MM. Vidal, chef du secteur Europe, et Delfosse, adjoint au chef du service immobilier. Il a pu visiter les trois sites actuels de scolarisation et préciser le calendrier des travaux d'extension du site de la rue Milioutinski.

Lors de sa mission à Moscou, le Directeur de l'Agence a pu rencontrer les conseillers consulaires, les représentants des parents, des élèves et des enseignants. Il a également eu l'occasion de donner officiellement son nom à l'école Ivan Bounine, en présence du Vice-Maire de Moscou, M. Petchatnikov et de participer à un comité de pilotage sur l'extension du Lycée.

Cette visite a permis de très nombreux échanges toujours très cordiaux et approfondis sur tous les aspects de la vie de l'établissement ; sur ses atouts, défis et enjeux à moyen terme.

Concernant l'école annexe de St Pétersbourg, que le Directeur visitera probablement l'année scolaire prochaine on note qu'elle peine à atteindre l'effectif initialement prévu malgré un fonctionnement apprécié des familles, de beaux locaux bien situés dans la ville et des actions de communication de qualité. Une baisse significative des frais d'écolage (-20%) a été décidée pour tenter de renforcer son attractivité. De plus et en dépit d'effectifs faibles, les trois postes de résidents seront maintenus à la rentrée 2017.

M le Directeur a pu constater l'effort particulier réalisé tant à Moscou qu'à St Pétersbourg en matière de coopération éducative avec les écoles russes, comme en témoignent les conventions de partenariat avec des écoles spécialisées en français.

Cette mission a aussi permis de faire le point sur le dossier d'extension du site de Milioutinski.

**b. Le point sur le dossier d'extension du site de Milioutinski suite à cette mission et au Comité de pilotage de l'extension, réuni le 31 janvier à l'ambassade et présidé par M Mondoloni, Ministre Conseiller.**

M. le Directeur de l'AEFE et ses collaborateurs ont pu faire le point sur l'emprise immobilière du lycée, établi depuis 2015 sur 3 sites : l'Immeuble de France et l'école Ivan Bounine (ex-1589) qui accueillent aujourd'hui deux cycles complets d'enseignement élémentaire (maternelle + primaire) et le site de Milioutinski qui regroupe les classes de collège et de lycée.

Depuis l'obtention du GPZU, en janvier 2016, le service immobilier de l'AEFE a travaillé en lien avec la direction du lycée et les équipes pédagogiques pour recenser avec précision les besoins de l'établissement. Parallèlement, il a précisé ce qui pouvait être fait en accord avec la législation russe : les contraintes archéologiques, historiques et géologiques sont en effet importantes, dans un quartier situé en plein centre-ville. Elles pèsent notamment sur la réalisation du gymnase enterré, élément essentiel des aménagements prévus à ce jour. Si les derniers verrous administratifs sont levés, le calendrier pourrait permettre la validation par l'Agence du projet architectural avant la fin de l'année 2017, pour une première tranche de travaux à l'été 2018 et une livraison dans le courant de l'année 2020.

**Calendrier prévisionnel :**

- 2016 : projet d'extension faisant partie du SPSI 2016-2020 (Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière) de l'AEFE ;
- 26 janvier 2017 : projet présenté à la CIME (Commission Interministérielle de la Politique Immobilière de l'Etat) pour les projets à mettre en œuvre au cours de cette année civile ;
- Février-juin 2017 : poursuite des études de programmation et de faisabilité avec les autorités russes : étude géologique, autorisation de reconstruire le bâtiment 2 sur une surface plus grande...
- 1<sup>ère</sup> quinzaine de mars 2017 : publication de l'avis d'appel à candidature ;
- Vers la mi-mai 2017 : constitution d'un jury de sélection des équipes d'architectes ;
- Juin 2017 : lancement du concours d'architecture et distribution des dossiers de consultation aux concepteurs sélectionnés ;
- Mi-juin-mi-juillet 2017 : période de visite du site et d'échange de questions/réponses avec le service immobilier de l'Agence pour finaliser les informations à transmettre aux cabinets d'architecture qui participent au concours ;
- Mi-septembre 2017 : Réception des projets des cabinets d'architecture qui participent au concours ;
- Début novembre 2017 : Choix du projet d'architecture ;
- Novembre 2017 : validation par le Conseil d'Administration de l'Agence ;
- Eté 2018 : travaux préliminaires de démolition à effectuer en dehors de la présence des élèves ;
- Rentrée 2020 : mise à disposition des locaux.

On précise que les éventuelles évolutions du calendrier d'exécution sont uniquement liées à sa localisation exceptionnelle au centre de Moscou (localisation qui constitue un atout supplémentaire de l'attractivité de l'établissement).

**c. Expérimentation « Clients légers »**

Au Conseil d'établissement de juin 2016, les représentants des professeurs ont demandé s'il était possible d'envisager l'investissement dans une technologie susceptible de mieux répondre aux besoins des enseignants (usage de plus en plus spontané, rotation des professeurs dans les salles).

Lors du Conseil d'établissement d'octobre 2016, le DAF a précisé que 150 000 € ont été inscrits en section investissement et qu'une expérimentation par le passage au système dit de « clients légers », était envisagée sur le site Ivan Bounine.

Après accord des services centraux de l'Agence, une mission d'expertise a eu lieu fin janvier, réalisée par Monsieur Bruno Lapetite, ingénieur réseaux télécoms & consultant projets numériques sur l'académie de Dijon.

Cette mission d'audit a été accompagnée par Monsieur Matthieu Robert, enseignant de physique-Chimie du Lycée. Une expérimentation a été mise en œuvre, à petite échelle, dans la classe de CE1 B de Madame Krgovic.

Les premières conclusions sont très positives : cette mission a permis de déterminer les éléments nécessaires au déploiement de cette technologie à l'échelle de l'école Ivan Bounine avant la fin de cette année scolaire (achat de matériel, travaux de câblage et formation des personnels). Afin de garantir une connexion internet optimale, l'accès en wifi sera remplacé par une connexion filaire.

**d. Projet de convention avec le lycée Lakanal de Sceaux.**

Faute de temps et de nécessité absolue, la présentation de ce projet est renvoyée au CE de fin d'année.

## 9. Questions diverses présentées par les représentants des parents :

Davantage qu'une question diverse, il s'agit d'une information qui est apportée par les représentants des parents d'élèves.

A la suite de la réunion des parents d'élèves de l'école annexe de St Pétersbourg (41 familles au total dans l'école), le lundi 13 février, la question de l'adhésion de ces parents à l'Association des Parents non gestionnaires - APENG - de Moscou a été étudiée et a été votée à l'unanimité des présents (11 voix pour 11 parents présents). Il s'agissait pour eux de quitter l'association locale SAPE) dont les statuts sont obsolètes (ne tenant pas compte du changement de statut de l'école passée en en gestion directe au 1<sup>er</sup> janvier 2007)

M Anton Libman, déjà représentant élu suppléant des parents d'élèves au Conseil d'établissement du LFM sur la liste APENG et M Morvan sont en lien avec l'APENG pour concrétiser l'adhésion des parents de St Petersbourg à l'APENG.

Un conseiller consulaire souhaite préciser qu'il a posé des questions et n'a pas eu ses réponses.

- classes mixtes (cours doubles) pour l'an prochain : le proviseur répond que la structure pédagogique sera arrêtée en juin 2017 sur la base des effectifs inscrits mais qu'il y aura forcément des cours à double niveau notamment à l'IDF en raison de l'effectif. Le Directeur des classes primaires précise qu'il y a toujours eu – au moins depuis 2012 - des cours « mixtes » à l'école.
- A St Pétersbourg, il y aurait 78 enfants français (inscrits au consulat – et donc, pour toute la circonscription consulaire et non seulement pour la ville) non scolarisés + une dizaine d'élèves qui serait inscrits au CNED. En réponse, on précise qu'aujourd'hui, (et les conclusions de la visite du Directeur de l'AEFE le montrent), l'objectif de l'Agence est d'aider à la promotion de l'école primaire André Malraux. Le SCAC, le lycée et les équipes sur place sont engagées au service de ce développement.

Ce conseiller consulaire indique qu'il transmettra ces questions au CA de l'AEFE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40

Le 10 mars 2017,

le secrétaire de séance

Samuel Thouvenin, proviseur adjoint



le secrétaire adjoint

Olivier Burlotte,  
Représentant des parents d'élèves



Thérèse DELAUBIER, présidente du conseil

Thérèse DELAUBIER, proviseur du lycée